



Déclaration FSU

CHSCT-D du 27 mai 2020

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les membres

du Comité Hygiène, Sécurité et Condition de Travail d'Eure-et-Loir,

La période que nous vivons depuis le 12 mars 2020 a mis au premier plan les questions de santé et de sécurité au travail, dans le cadre de la lutte contre la pandémie provoquée par la Covid-19. Et nous voyons bien combien les CHSCT y ont pris toute leur place et combien il serait aberrant de les supprimer. Ici, comme dans le maintien du lien scolaire, les personnels ont été en première ligne pour faire face à la situation mais aussi et surtout pour pallier l'impréparation, l'improvisation et même les contradictions des consignes données par leur employeur.

Il est important d'avoir constamment à l'esprit tout ce travail d'organisation, d'aménagement, de modification réalisé par les personnels au moment où la réouverture des écoles et des établissements pourrait laisser penser que « tout va bien ».

Non, nos craintes et nos alertes à ce sujet n'étaient pas des « falbalas médiatiques » (J-M Blanquer, Paris-Match, 20 mai 2020). D'ailleurs le faible nombre d'élèves accueillis dans les écoles comme dans les collèges est bien la preuve de la difficulté à rouvrir ces lieux qui ne sont toujours pas des lieux d'apprentissage pour tous les élèves. Non, ce n'est toujours pas l'Ecole mais un service public dégradé. Idem pour la question des masques sur laquelle nous n'avons pas cessé d'alerter quant aux problèmes d'approvisionnement. Aujourd'hui force est de constater que la solution n'est satisfaisante ni pour les personnels ni pour les élèves. Pire, la solution du masque lavable, renvoyant encore une fois les personnels et les familles à leurs propres capacités à s'équiper, donne l'impression de traiter bien légèrement la question de la santé et de la sécurité des élèves comme des personnels.

Si le service public est dégradé, comme on vient de l'évoquer, la charge de travail des personnels n'en est pas moins lourde. Cette charge de travail se trouve encore alourdie parce qu'il faut ou faudrait maintenant, tout de suite, pour la semaine prochaine, prévoir une montée en charge des organisations si difficilement construites il y a à peine 10 à 15 jours.

A ce sujet, deux options, tout aussi problématiques l'une que l'autre, se présentent. Soit le gouvernement décide d'augmenter la capacité d'accueil des écoles et des établissements mais dans ce cas que devient le protocole sanitaire et en particulier la règle première de distanciation physique ? Soit on maintient le protocole sanitaire dans sa version actuelle mais dans ce cas, comme les écoles et collèges risquent d'être fortement sollicités par les familles pour accueillir leurs enfants, alors il faut bien indiquer quels sont les enfants prioritaires ainsi que prévoir dès maintenant d'accompagner les équipes pour faire face aux éventuelles pressions des familles.

Quoiqu'il en soit, à moyen terme, pour la rentrée 2020 qu'il faut aussi préparer dès maintenant, des

moyens matériels et humains doivent être prévus afin d'être en mesure de garantir à tou-te-s les élèves des conditions d'apprentissage satisfaisantes dans leur école ou leur établissement, tout en garantissant la santé et la sécurité de tou-te-s, élèves comme personnels. Il y a là une tâche très importante dans laquelle le CHSCT, à tous les niveaux, doit jouer son rôle c'est-à-dire permettre l'émergence de proposition de mesures de prévention, en partant du constat et des analyses que nous pouvons faire de la situation présente. La FSU 28 et ses militant-e-s y joueront tout leur rôle.